



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 septembre 2016]

Date de la convocation  
22 septembre 2016  
Date d'affichage  
22 septembre 2016

Nombre de conseillers  
En exercice : 33  
Présents : 27  
Procurations : 4  
Votants : 31

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAUULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Christian PERO, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Stéphanie NELATON, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Marie-Christine BOUTONNET *Conseillers*

**Absents et représentés** : Monique GUILLE, Bernard BARTHE, Eric PILUDU, Aurélie TREILHOU,

**Absents** : Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH

**N°118 / 2016**

*Secrétaire de séance : Dominique BOYER*

**OBJET DE DELIBERATION : Rénovation du gymnase A. Camus : demande de fonds de concours (gymnases associés aux collègues) auprès de la Communauté de communes Tarn et Dadou**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de rénovation du gymnase Camus vont être réalisés.

Ces travaux comportent le changement des menuiseries bois et aluminium, la réfection des faux plafonds, la peinture et les sols souples.

Le montant de l'opération s'élève à 137 139 € HT.

Il est proposé à l'assemblée de solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de la Communauté de communes Tarn et Dadou, selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération	<b>137 139 € HT</b>
- Communauté de Communes 50 %	68 569,50 €
- Ville de Gaillac	68 569,50 €

**VOTE** : à l'unanimité des membres présents

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** l'attribution d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Tarn et Dadou, selon le plan de financement présenté ci-dessus

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Gaillac, le 29 septembre 2016

**Le maire**  
**Patrice GAUSSERAND**

- Transmis au représentant de l'Etat le :

- Publié le :

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160928-118-2016-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2016  
Date de réception préfecture : 30/09/2016